**Mme Nezha HAYAT, Présidente de l’Autorité Marocaine du Marché des Capitaux réélue à la Présidence du Comité Régional Afrique et Moyen-Orient (AMERC) de l’Organisation Internationale des Commissions de Valeurs (OICV)**

**Rabat, le 18 juillet 2022**

**L’Autorité Marocaine du Marché des Capitaux a le plaisir d’annoncer la réélection de Madame Nezha HAYAT, Présidente de l’Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, au poste de Présidente du Comité Régional Afrique et Moyen-Orient (AMERC) pour un deuxième mandat. A ce titre, l’AMMC conserve son siège au sein du Conseil d’Administration de l’Organisation Internationale des Commissions de Valeurs (OICV).**

Le Comité Régional de l’Afrique et du Moyen-Orient ( AMERC) de l’OICV est le comité qui regroupe les régulateurs des marchés financiers de la région et dont les travaux ont pour objectif l’examen, l’échange d’information et la promotion des questions spécifiques au développement des marchés des capitaux. L’AMERC comprend 28 membres ordinaires et 12 membres associés. Tous représentent les régulateurs de la région Afrique et Moyen-Orient.

En tant que membre du Conseil d’Administration de l’OICV, l’AMMC prend activement part aux débats internationaux et aux discussions sur l’évolution de la règlementation financière.

***A propos de l’Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)***

*L’AMMC est l'autorité de régulation du marché marocain des capitaux. L’Institution a pour missions de veiller à la protection de l’épargne investie en instruments financiers et au bon fonctionnement et à la transparence du marché des capitaux au Maroc.*

[**www.ammc.ma**](http://www.ammc.ma)

***A propos de l’Organisation Internationale des Commissions de Valeurs(OICV) – International Organization of Securities Commissions (IOSCO)***

*L’OICV constitue le principal forum de coopération internationale des régulateurs de marchés de valeurs mobilières. L’organisation compte plus de 200 membres, principalement des régulateurs et des institutions internationales et a pour mission d’élaborer des standards internationaux permettant d’assurer le bon fonctionnement, la transparence et l’intégrité des marchés financiers et la protection de l’investisseur.*

[**www.iosco.org**](http://www.iosco.org)

**Pour plus d'information, veuillez contacter :**

**Contact :**

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

Mme Dania BOUHLAL

E-Mail: dania.bouhlal@ammc.ma

Tél: 07 07 29 19 31